


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SÉANCE du 20 mars 2026**

Envoyé en préfecture le 30/03/2026  
 Reçu en préfecture le 30/03/2026  
 Publié le  
 ID : 038-213803570-20260320-DEL202617ELCM-DE



L’an deux mil vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le seize mars deux mils vingt-six se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOSCH, Maire.

**PRESENTS :** Frédéric DUMOUCHEL, Emilie CHAISSAN, Christophe VAGINAY, Chrystelle GERLAND, Jean-Marie BOSCH, Marie-Pierre MANGE, Patrick DUBOIS, Fabienne COTTAZ, Grégory JACQUOT, Séverine VINNITTI, Julien COLAS, Malika ELQOBAI, Norman APOSTLE, Danièle PRIMARD, Amaury COCHET, Sylvie LAVIEILLE, Joël EMONET, Anne-Céline BLONDEL, Laurent CHAISSAN, Coralie VERNEY, Michael PRIMARD, Jean-Philippe MONIN-BONNARD

**Secrétaire de séance :** Julien COLAS

Nombre de conseillers En exercice : 23 Présents : 23 Votants : 23
--

**DEL 2026 17 Election du maire (article L.2122-7 CGCT)**

Le conseil municipal de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ,

Réuni le 20 mars 2026,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-7,

Considérant qu’il y a lieu de procéder à l’élection du maire ;

**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l’appel n’ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 23
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... 19
- f. Majorité absolue ..... 12

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l’ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Frédéric DUMOUCHEL.....	19 .....	Dix neuf .....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**Proclamation de l'élection du maire**

M Frédéric DUMOUCHEL a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le



ID : 038-213803570-20260320-DEL202617ELCM-DE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 23/03/2026 ;

Le Secrétaire,

Julien COLAS

Le Maire,

Frédéric DUMOUCHEL

